



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET
L'ASSOCIATION CENTRE NATIONAL DES
ARTS DE LA RUE POITOU-CHARENTES

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 28 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

SERVICE CULTUREL

**CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET L'ASSOCIATION
CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE POITOU-CHARENTES**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort a signé, en 2009 et 2010, une convention avec l'Etat, la Région Poitou-Charentes et la Scène Nationale Le Moulin du Roc, cette dernière ayant pour mission d'élaborer, de construire et de mettre en œuvre la mission de préfiguration du Centre National des Arts de la Rue (CNAR).

La mission de préfiguration est terminée et l'association Centre National des Arts de la Rue vient d'être créée. Une équipe va donc s'installer pour mettre en œuvre le projet artistique de la nouvelle direction. Cependant, il est nécessaire d'accorder au CNAR un temps de mise en place. Ainsi, le second semestre 2011 sera consacré à la préparation d'une convention d'objectifs pluripartite pour la période 2012 – 2015.

Pour 2011, il vous est proposé de signer une convention bilatérale avec l'association Centre National des Arts de la Rue et de lui verser une subvention de 86 000 € correspondant au solde de la subvention annuelle 2011, afin qu'elle se mette en ordre de marche. Pour mémoire, sur les 120 000 € prévus en 2011, 34 000 € ont été versés, suite au vote du Conseil municipal du 14 mars 2011, à la Scène Nationale Le Moulin du Roc afin qu'elle gère la transition entre la fin de la mission de préfiguration et la création de l'association CNAR.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention souscrite avec l'association Centre National des Arts de la Rue Poitou-Charentes ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association Centre National des Arts de la Rue Poitou-Charentes une subvention de 86 000 €, conformément aux dispositions financières mentionnées dans ladite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT